

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Délibération n°DC2020/80*

Nombres de membres :

En exercice : 122

Présents : 75

Votants : 85

POUR : 84 (99,82%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01 (1,18%)

Le vingt-deux octobre deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de Benoît SINGLIT, Président

Date de la convocation : 15/10/2020

M. Roland DESTENAY est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Daniele, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BOILEAU Odile, CORNEVIN Barbara, FOURCART Marie-Hélène, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBINET Fabienne, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LELOUP Nathalie, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine, VERREAUX Muriel et MM AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DEOM Bernard, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean-Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAIES Benoît, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean-François, LEBON Christophe, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NICOLITCH Cédric, NOCTON Thierry, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIERSON Florent, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RATAUX Frédéric, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, TERRIER Damien, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VILLERETTE Nicolas.

Représentés : Mme DION Valentine donne pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme HUSSON POISSON a donné pouvoir de vote à M. POU CET Eric, Mme LESEUR Patricia a donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme PAYEN Françoise a donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal donne pouvoir de vote à M. MACHINET Jean-Baptiste, M. COURVOISIER donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, M. DEGUY Bernard a donné pouvoir de vote à M. DESTENAY Roland, M. LESOILLE Patrick donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Daniel.

---

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°8 DU BUDGET GENERAL

Vu la délibération n°2020/13 du 24/02/2020 adoptant le budget général 2020 ;

Vu la décision n°2020/02 du 07/04/2020 relative à la participation financière de l'intercommunalité au dispositif "FONDS RESISTANCE GRAND EST", en partenariat avec la Banque des Territoires, les Départements et les établissements publics de coopération intercommunale de la Région Grand Est et approuvant la convention de participation à conclure avec la Région Grand Est ;

Vu la décision du Président n°2020/13 relative à la mise en place d'un dispositif d'aide vers les entreprises du territoire ayant souffert de la crise sanitaire pour encourager la reprise économique sur le territoire de l'Argonne Ardennaise en bonifiant le fonds de solidarité mise en place par l'Etat et les Régions ;

.../...

Vu la délibération n°2020/70 du 14/10/2020 décidant de la mise en place d'un dispositif de bons d'achat solidaires ;

Considérant qu'il convient d'ouvrir les crédits nécessaires ;

Vu l'avis favorable remis par la commission des Finances du 08/10/2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire ADOPTE la décision modificative n°8 du budget général suivante :

**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 67, article 678, autres charges exceptionnelles : - 365 000,00 €

Chapitre 023, article 023, virement à la section d'investissement : +365 000,00 €

**Dépenses d'investissement :**

Chapitre 204, article 20421, biens mobiliers, matériel et études : +330 000,00 €

Chapitre 27, article 27632, Régions : + 35 000 €

**Recettes d'investissement :**

Chapitre 021, article 021, virement de la section de fonctionnement : +365 000,00 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,  
  
Benoit SINGLIT